

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES**  
**ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE**

**UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION**

NIF : 408002002100046

**Avis d'attribution provisoire**

L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°11/2021/UNII portant sur **l'habillement des coussins, banquettes et tapis des véhicules du parc roulant de l'UNII** qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le contrat est attribué provisoirement au soumissionnaire **ALOUAT Messaoud (Alger)** pour un montant total de **1 517 000,00 DA/HT**(Non assujetti à la TVA).

<b>Fourniture</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>NIF</b>	<b>Montant Total</b>	<b>OBS</b>
<b><u>habillement des coussins, banquettes et tapis des véhicules du parc roulant de l'UNII.</u></b>	<b>ALOUAT Messaoud (Alger)</b>	<b>17416380234111000000</b>	<b>1 517000,00 DA/HT (Non assujetti à la TVA)</b>	<b>Offre Conforme</b>

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : [www.unii-dz.org](http://www.unii-dz.org).

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

Commandant d'unité

